



2, rue Fortuné Hoarau
97414 Entre-Deux
Tél. : 02 62 39 50 50
Fax : 02 62 39 57 70
dircab@entredeux.re

Le Maire

A

Monsieur le Président Emmanuel MACRON
Palais de l'Élysée
55 rue Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

n/réf. : BV/YD/2022/

Objet : Mesures d'urgences sociales en faveur des Réunionnais

Monsieur le Président de La République,

C'est avec un honneur certain que je tenais à vous féliciter pour votre réélection à la Présidence de La République.

J'ai défendu votre bilan, celui de votre gouvernement et les idées de notre mouvement avec ferveur et responsabilité autant que j'ai assuré, avec humilité mais détermination les propositions inscrites dans votre programme pour les 5 prochaines années.

Je compte parmi vos soutiens fidèles les plus anciens dans leur engagement et ma confiance en votre action n'a jamais vacillé depuis cette rencontre à l'Élysée lors du grand débat dédié à l'Outre-mer qui a suivi la crise des Gilets jaunes.

Ces dernières semaines qui ont précédées les élections, nous avons pris part à la campagne avec les moyens dont nous disposions pour partager avec les Réunionnaises et les Réunionnais les bienfaits de votre action durant le mandat achevé et la solidité du programme annoncé pour l'Outre-mer.

Pour autant, les Réunionnais qui ont fait confiance à ce programme ont été minoritaires, la grande majorité ayant fait le choix d'un vote de défiance.

Pour connaître la population en qualité de maire d'une commune rurale engagé dans la proximité, j'ai la conviction que ce vote en faveur des extrêmes, au premier ou au deuxième tour n'est pas majoritairement un vote d'adhésion mais un vote de contestation.

La situation économique et sociale structurelle de notre île, aggravée par les conséquences de la crise sanitaire ne laisse pas de doute quant au message exprimé par la population à l'occasion de ces élections.

Il me paraît urgent de nous enjoindre, nous responsables politiques à tous les niveaux, d'entendre ce message, de le comprendre et de toutes nos forces y répondre, sans délais.

En effet, la souffrance collective de la population réunionnaise brutalement aggravée par la dégradation de leur pouvoir d'achat du fait de l'augmentation du niveau des prix plonge notre territoire dans une urgence sociale sans précédent.

Sans détours, cette urgence à agir pourraient prendre la forme de mesures compensatoires immédiates afin de permettre aux plus vulnérables, aux familles en grande difficulté, à nos personnes âgées de surmonter au quotidien la fracture sociale grandissante. Il est urgent d'agir dans le périmètre réglementaire et à court terme sur 5 axes majeurs :

- **Le pouvoir d'achat des familles**, avec une revalorisation des minimas sociaux tenant compte des spécificités ultramarines en matière de prix des produits et notamment des produits de première nécessité. J'attire votre attention sur l'importance de prendre en considération la classe moyenne, celle qui bien souvent ne peut prétendre aux différentes aides, vit de son travail pour un revenu modeste qui décourage trop souvent de choisir le travail plutôt que l'aide sociale. Nous devons absolument prendre en compte la situation des travailleurs pauvres qui concourent à la dynamique économique sans en partager suffisamment les bénéfices.

- **Le logement**, il est primordiale de revaloriser les APL dans un département comme La Réunion où le seuil de pauvreté atteint 42%. D'autre part, sur le logement aidé dont le niveau de construction est largement distancé par l'accroissement du nombre de demandeurs notamment dans les bassins de vie à forte concentration d'activités. Le bâtiment constitue un secteur d'emploi et de création de valeurs majeur dans notre île, les difficultés d'approvisionnement, l'augmentation significative du coût des matériaux menacent à la fois le rythme de production censé satisfaire près de 20 000 demandes en attente, et à la fois un tissu économique pourvoyeur d'emplois déjà mis à mal bien avant la crise Covid.

- **La Santé**, nous l'avons vu ces dernières années, est une préoccupation essentielle de nos concitoyens. Il serait juste que l'État, au nom de l'égalité de traitement entre les territoires de la République, alloue les mêmes moyens à La Réunion qu'il attribue aux départements de l'hexagone. Le taux d'équipement par habitants dans notre île est inférieur à la moyenne nationale. Or, nous avons des problématiques de santé qui sont bien plus prégnantes ici, en matière de diabète, de personnes en situation d'obésité potentielle (plus de 50% de la population est concernée), de mal nutrition...

Par ailleurs, la « déconjugalisation » des conditions d'accès et du niveau de l'Allocation Adulte Handicapé est une mesure de justice sociale à laquelle je souscris pour des raisons évidentes de dignité et de cohérence avec les valeurs que nous défendons.

- **Le niveau des retraites**, car un trop grand nombre de nos personnes âgées vivent dans des conditions indignes et ajoutent à la dépendance physique et sociale du grand âge, celle de la dépendance économique parce que leur pension ne permet pas de boucler les fins de mois malgré toute une vie de labeur. L'augmentation de la pension des agriculteurs a été une mesure très appréciée. Attendue depuis si longtemps j'ai pu mesurer dans mon territoire rural et agricole combien sa portée méritait d'être amplifiée et mise en valeur. De la même manière, la réforme des retraites annoncée dont je retiens pour nos territoires qu'elle porte le principe d'un seuil minimum de 1100 euros pour toutes personnes à la retraite sera de nature à améliorer la vie de nombreuses personnes âgées à La Réunion mais les délais d'élaboration, de promulgation et d'application de la loi ne doit pas oblitérer notre capacité à agir dans l'urgence sur le minimum vieillesse.

- **La formation et l'emploi**, pour lesquels nous devons plus que jamais en faire le fer de lance de l'insertion sociale réussie. Par exemple, il faut augmenter le nombre de contrat d'apprentissage accompagné par l'État pour que nos jeunes qui sont en grandes difficultés trouvent ici un parcours d'insertion durable. Il faut surtout majorer l'aide de l'État sur l'accompagnement de ces contrats d'apprentissages en Outre-mer, tant les indicateurs structurels que l'on observe, le commandent. Bien évidemment, à plus long terme, il nous faut offrir des ouvertures vers des filières d'avenir et surtout essentielles, comme la construction durable, l'agro-transformation alimentaire...

J'attire plus spécifiquement votre attention sur le nombre de « Parcours Emplois Compétences » et la part prise en charge par l'État à La Réunion. Ces contrats constituent d'une part une opportunité concrète pour la population, notamment celle éloignée de l'emploi marchand et d'autre part une ressource indispensable des collectivités locales pour assurer le fonctionnement de services publics essentiels comme la restauration scolaire, l'encadrement dans les écoles, la gestion environnementale des espaces publics.

Le désengagement, certes partiels, mais significatif de l'État de ce dispositif sans que les effets de la crise sanitaire n'ait été enrayerés, sans qu'un nouveau modèle économique plus productif et plus inclusif n'ait été mis en place sur notre territoire va considérablement fragiliser la cohésion sociale et l'action territoriale. Il me paraît indispensable de reporter la mesure de baisse de prise en charge des PEC et de diminution des quotas le temps de la mise en œuvre d'un modèle économique que j'appelle de mes vœux, en co-construction avec les acteurs locaux autour de la souveraineté alimentaire et énergétique, de la valorisation commerciale de nos productions agricoles et halieutiques et bien d'autres leviers développement créateurs de richesse et d'emplois pérennes.

J'ai eu l'occasion, Monsieur le Président, d'échanger tout récemment sur ces points avec vos collaborateurs dont j'ai senti la sensibilité à agir concrètement, à agir maintenant, à agir efficacement pour répondre à la souffrance de la population et endiguer la colère légitime qui s'est exprimée.

Je vous affirme ici toute ma volonté, toute ma disponibilité et toute mon expérience, humble, pour travailler à très court terme à ces réponses à l'urgence sociale, tout autant que je m'emploierais à travailler à un modèle économique, social et environnemental adapté aux contraintes et aux atouts de notre territoire durant les 5 prochaines années, si vous m'accordiez votre confiance avant que ne me l'accordent la population elle-même.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de ma plus haute considération.

Le Maire,

Le Maire

Dachi VALY

